Formation R31 : Définir et mettre en œuvre une liaison de télésurveillance

Ref: PR-SUR-TECH-R31

Mise en œuvre du référentiel APSAD R31

DURÉE : **1 Jour** (7H)
Prix : **645,00 € HT**

PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

- Appréhender le fonctionnement et les prestations opérées par une station de télésurveillance.
- Définir le type de liaison nécessaire à l'exploitation d'un système de sécurité et/ou de sûreté à distance (télésurveillance) selon le référentiel APSAD R31.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Responsables d'installation, techniciens de bureau d'étude, concepteurs de systèmes, chargés d'affaires, assureurs.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

- Objectifs et rôles attendus d'un service de télésurveillance.
- Les stations certifiées P2, P3 et P5
- Les informations à transmettre.
- Les différents protocoles.
- Les supports de transmission.
- Les niveaux d'exigences.
- Impact financier de la solution choisie.
- Le rôle de l'installateur.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

Nos plus

Le référentiel APSAD R31 est remis à chaque participant lors de ce stage (https://cybel.cnpp.com/livre-referentiel-apsad-r31-telesurveillance-2026.html).

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an



Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025



Les prochaines sessions

28/09/27	Vernon	645,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70